



**ju
ra
.fr**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES ET CHARGÉ DE MISSIONS TRANSVERSALES H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 318 millions d'euros de budget) recrute un/e Délégué à la protection des données et chargé de missions transversales H/F à temps complet.

Les candidatures accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex**

Date limite d'envoi des candidatures : 10 mai 2019

Résidence administrative : Lons-le-Saunier

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Intégré/e au service Coordination et Pilotage, il/elle est chargé/e à titre principal des missions dévolues au délégué à la protection des données en application des articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Ces missions seront complétées par le pilotage ou la participation à certains projets transversaux.

◆ ACTIVITES

- Délégué à la protection des données :
 - Piloter la politique départementale en matière de données personnelles
 - Analyser les traitements pour prioriser les mises en conformité
 - Piloter la mise en conformité au RGPD pour l'ensemble des services du Département, ainsi que pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées
 - Tenir à jour le registre des traitements
 - assister les services dans les analyses d'impacts, dans la mise en conformité de leurs traitements (information des personnes concernées, relations avec les sous-traitants, respect des règles d'archivage, sécurité organisationnelle ...)
 - Procéder à des contrôles réguliers
 - Assurer une veille juridique permanente en matière de protection des données personnelles
 - Animer un réseau de référents RGPD
 - Informer, sensibiliser l'ensemble des services,
 - Participer aux groupes projets pouvant avoir un impact en matière de données personnelles
 - Rendre compte à la Direction Générale des Services
 - Etablir un rapport annuel de l'activité du délégué
 - Etre le relai de la CNIL et notamment notifier les éventuelles violations de données
 - Gérer les demandes d'exercice des droits des personnes intéressées
- Assurer une veille juridique transversale de premier niveau

- Elaborer en lien avec l'ensemble des services les rapports annuels : rapport d'activité, rapport en matière de développement durable et rapport en matière d'égalité femmes hommes
- Animation de projets transversaux (projets d'administration notamment)
- Participation aux COPIL transversaux, selon les priorités établies par la direction générale

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Cadre A – filière administrative ou technique – Attaché ou Ingénieur
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement

◆ PRÉREQUIS

- Connaissance du cadre juridique de la protection des données personnelles
- Formation supérieure à prédominance juridique
- Appétence pour l'informatique
- Expérience en collectivités requise sur des postes de conduite de projets

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires variables
- Travail en équipe
- Travail sur informatique
- Déplacements ponctuels sur le territoire jurassien

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail sur écran

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissances générales du contexte juridique des collectivités territoriales
- Connaissances en matière de sécurité informatique
- Etre capable de conduire un projet

◆ QUALITÉS

- Savoir travailler en équipe
- Savoir partager les informations
- Savoir communiquer
- Savoir rendre compte
- Etre force de proposition
- Discrétion professionnelle

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.**